



BUDGET PRIMITIF 2020
RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 24 FÉVRIER 2020

INTRODUCTION

Le budget primitif 2020 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du conseil municipal du 30 janvier dernier.

S'il transpose, sous forme de propositions nouvelles, ces orientations, il intègre également les restes à réaliser en section d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le présent rapport de présentation du budget primitif 2020 abordera successivement :

- la balance générale du budget ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement ;
- l'équilibre de la section d'investissement ;

I. LA BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

Le budget 2020 qui est soumis à votre approbation présente une masse totale de 26 168 489,39 € dont 16 694 291,75 € en section de fonctionnement 9 474 197,64 € en section d'investissement.

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice 2019 sont repris dans le projet de budget. En application de la réglementation, le budget est présenté par nature (catégorie comptable), avec une présentation par fonction (domaine d'intervention).

Le budget primitif 2020 est en baisse de 11,69% par rapport au budget primitif 2019.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	14 440 265,00	15 737 695,00	6 059 674,85	6 835 877,31	20 499 939,85	22 573 572,31
Opérations d'ordre	2 254 026,75	210 000,00	210 000,00	2 254 026,75	2 464 026,75	2 464 026,75
Opérat° de l'exercice	16 694 291,75	15 947 695,00	6 269 674,85	9 089 904,06	22 963 966,60	25 037 599,06
Résultats reportés		746 596,75	1 808 075,00		1 808 075,00	746 596,75
RAR 2019			1 396 447,79	384 293,58	1 396 447,79	384 293,58
Total du budget	16 694 291,75	16 694 291,75	9 474 197,64	9 474 197,64	26 168 489,39	26 168 489,39
Budget 2019 <i>(pour mémoire)</i>	17 955 863,80	17 955 863,80	11 675 750,27	11 675 750,27	29 631 614,07	29 631 614,07

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charges ces dépenses. Elle représente 63,79% de la masse budgétaire totale.

A. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En 2020, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 14 440 265€ contre 15 112 354€ au budget 2019. Elles enregistrent donc une diminution de 1,66% par rapport au voté (BP + DM) de l'année précédente.

SYNTHÈSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020	Variation	
					en euros	en %
011	Charges à caractère général	5 452 420,00	5 052 572,67	5 165 650,00	-286 770,00	-5,26%
60	Achats	1 867 830,00	1 668 153,20	1 826 930,00	-40 900,00	-2,19%
61	Services extérieurs	2 163 230,00	2 062 613,77	1 976 270,00	-186 960,00	-8,64%
62	Autres services extérieurs	1 241 450,00	1 152 045,93	1 181 480,00	-59 970,00	-4,83%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	179 910,00	169 759,77	180 970,00	1 060,00	0,59%
012	Charges de personnel	6 581 250,00	6 480 364,21	6 662 725,00	81 475,00	1,24%
621	Personnel extérieur	61 030,00	90 802,56	55 070,00	-5 960,00	-9,77%
633	Impôts et taxes sur rémunérations	112 800,00	106 742,57	112 200,00	-600,00	-0,53%
64	Charges de personnel	6 407 420,00	6 282 819,08	6 495 455,00	88 035,00	1,37%
014	Atténuation des produits	1 167 000,00	1 165 954,20	1 201 000,00	34 000,00	2,91%
65	Autres charges de gestion courante	1 006 801,00	987 060,76	1 001 020,00	-5 781,00	-0,57%
653	Indemnités et frais des élus	178 800,00	164 552,20	175 700,00	-3 100,00	-1,73%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00		2 000,00	-2 000,00	-50,00%
655	Contingents et participations obligatoires	388 536,00	389 589,91	388 060,00	-476,00	-0,12%
657362	Subvention au CCAS	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00%
6574	Sub. aux personnes de droit privé	235 465,00	232 917,43	235 260,00	-205,00	-0,09%
658	Charges diverses de gestion courante		1,22			
66	Charges financières	266 000,00	259 513,61	244 000,00	-22 000,00	-8,27%
67	Charges exceptionnelles	209 865,00	180 591,64	165 870,00	-43 995,00	-20,96%
671	Charges except, sur opérat° de gestion	23 700,00	21 389,78	9 100,00	-14 600,00	-61,60%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	55 000,00	52 416,66	32 150,00	-22 850,00	-41,55%
6745	Sub. aux personnes de droit privé	131 165,00	106 785,20	124 620,00	-6 545,00	-4,99%
	TOTAL	14 683 336,00	14 126 057,09	14 440 265,00	-243 071,00	-1,66%

1. Les charges à caractère général (011)

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est l'un des principaux postes de dépenses du budget communal, qui devrait baisser de 5,26%, soit – 286 770€, par rapport au budgété en 2019.

Les principales variations de ce chapitre concernent :

Le compte 61... : Services extérieurs. Ces comptes regroupent les prestations de services fournies par des tiers. Les inscriptions budgétaires reprennent les crédits votés au BP 2019 en mars, sans tenir compte des décisions modificatives ultérieures.

Le compte 62... Autres services extérieurs. La diminution porte principalement sur l'article 6226 « honoraires », qui avait été prévu pour le sinistre du CPO, mais pris en charge par l'assurance.

2. Les charges de personnel (012)

Ce chapitre est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant. Sa masse totale est de 6 662 725€ représentant 46,14% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce taux est largement inférieur au taux des collectivités de même strate que Vitte. Sa variation de +1,24% est inférieure au Glissement Vieillesse Technicité habituellement constaté soit +2%, (avancements d'échelons automatiques) alors que les rémunérations de certaines catégories d'agents sont automatiquement revalorisées du fait de la réforme PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations).

3. Atténuations de produits (014)

Ce chapitre est constitué du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui a été mis en place en 2012 et du reversement à la communauté de communes Terre d'Eau du prélèvement communal sur le produit brut des jeux pour assurer le fonctionnement de la SPL destination Vitte-Contrexéville.

4. Les autres charges de gestion courante (65)

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé. Ces charges, estimées à 1 001 020 €, restent stables par rapport à 2019.

L'article 657362 représente la participation de la Ville au fonctionnement de son service social : le CCAS. La subvention versée constitue une subvention d'équilibre. Il convient de noter qu'au sein de ce chapitre, l'enveloppe budgétaire des subventions aux associations est en faible baisse.

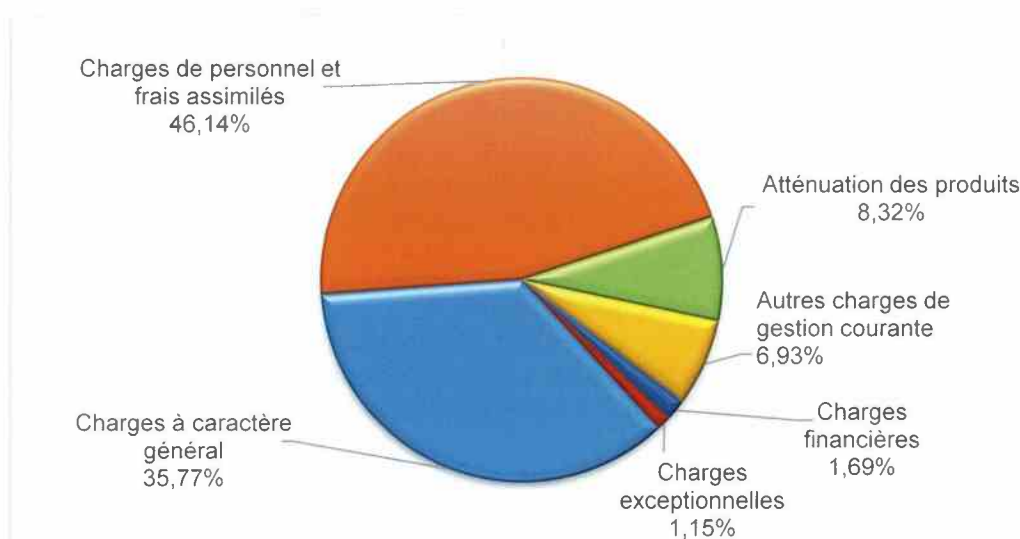
5. Les charges financières (66)

Ce chapitre de dépenses regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (ICNE). En l'absence d'emprunt souscrit ces dernières années, la charge de la dette diminue d'année en année, et de 8,26% entre 2019 et 2020.

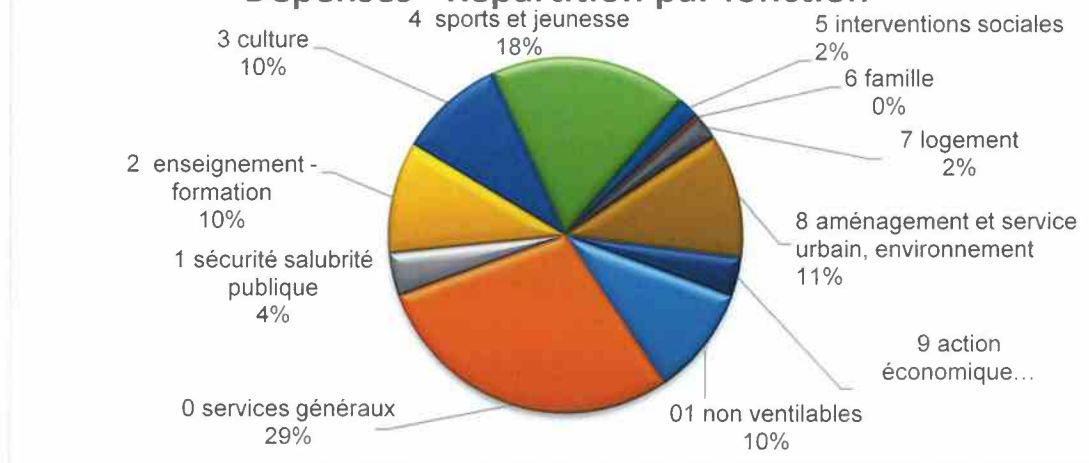
6. Les charges exceptionnelles (67)

Ce chapitre comptabilise des charges dites « exceptionnelles ». En 2019 la collectivité a remboursé aux usagers de la piscine le manque d'activités dû au sinistre de novembre.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



Dépenses - Répartition par fonction



B. LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 15 737 695€ en 2020, en baisse de 4,11% par rapport à 2019.

SYNTHÈSE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020	Variation	
					en euros	en %
013	Atténuation de charges	178 500,00	126 837,44	155 500,00	-23 000,00	-12,89%
70	Produits des services et du domaine	1 655 090,00	1 665 742,06	1 669 750,00	14 660,00	0,89%
73	Impôts et taxes	11 581 806,00	11 768 007,10	11 678 950,00	97 144,00	0,84%
7311	Contributions directes	5 819 228,00	5 916 239,00	5 885 400,00	66 172,00	1,14%
732	Fiscalité reversée	573 828,00	573 160,00	573 800,00	-28,00	0,00%
7351	Taxe sur la conso. finale d'électricité	140 000,00	139 950,69	140 000,00	0,00	0,00%
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	4 200 000,00	4 222 878,00	4 190 000,00	-10 000,00	-0,24%
7362	Taxes de séjour	90 000,00	92 983,71	100 000,00	10 000,00	11,11%
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	600 000,00	614 323,00	600 000,00	0,00	0,00%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	100 000,00	154 513,76	130 000,00	30 000,00	30,00%
	Autres	58 750,00	53 958,94	59 750,00	1 000,00	1,70%
74	Dotations et participations	1 837 425,00	1 736 504,76	1 608 720,00	-228 705,00	-12,45%
7411	Dotation forfaitaire	1 024 000,00	1 000 756,00	875 000,00	-149 000,00	-14,55%
747	Participations	353 075,00	244 329,43	275 870,00	-77 205,00	-21,87%
7483	Attributions de compensation	426 500,00	435 366,00	418 000,00	-8 500,00	-1,99%
	Autres	33 850,00	56 053,33	39 850,00	6 000,00	17,73%
75	Autres produits de gestion courante	438 205,00	443 535,95	436 720,00	-1 485,00	-0,34%
76	Produits financiers	50,00	9,75	50,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	673 500,00	1 042 831,59	139 800,00	-533 700,00	-79,24%
78	Reprises sur amortiss^{ls} et provisions	48 205,00		48 205,00	0,00	0,00%
	TOTAL	16 412 781,00	16 783 468,65	15 737 695,00	-675 086,00	-4,11%

1. Les atténuations de charges (013)

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses. Il enregistre notamment les remboursements de l'assurance risques statutaires pour les agents placés en congés de maladie ou pour accident de service.

2. Les produits des services et du domaine (70)

Ce chapitre comprend les redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs fixés par décision du Maire : les redevances d'utilisation du domaine public, les droits d'accès à la cantine, aux services périscolaires, à la piscine, à la médiathèque..., les recettes des spectacles...

3. Les impôts et taxes (73)

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, devrait être stable par rapport au budget primitif 2019, avec cependant une hausse de l'article 7311 "contributions directes", en tenant compte de la fiscalité encaissée en 2019. La collectivité n'ayant pas encore reçu la notification des bases, les estimations sont basées sur leur revalorisation automatique votée par l'Etat, à taux constants.

Les prévisions de la surtaxe sur les eaux minérales restent toujours très prudentes.

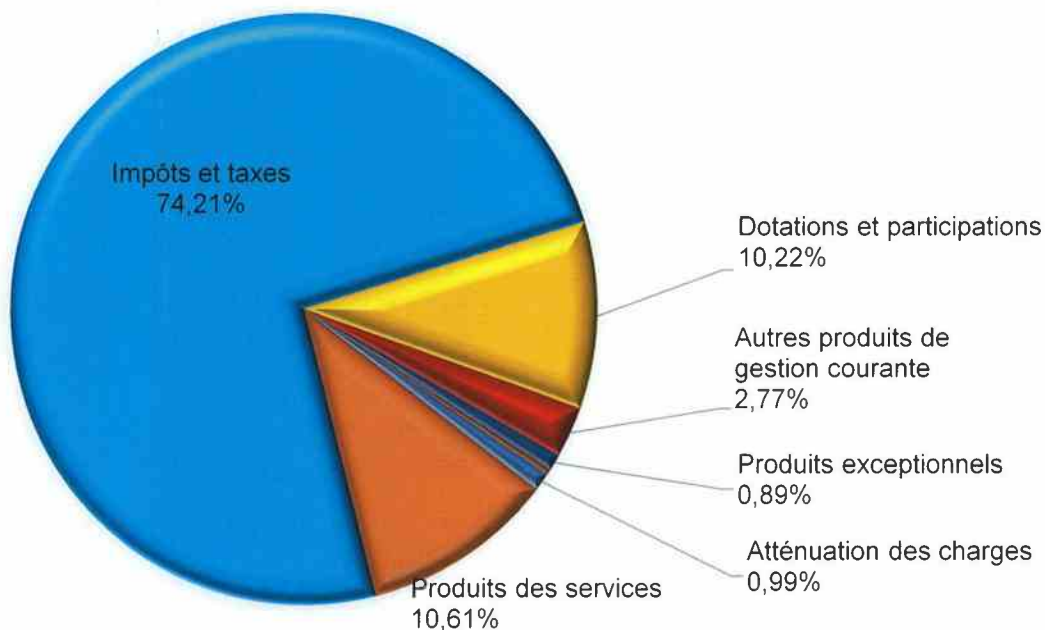
4. Les dotations et participations (74)

Ce poste de recettes devrait s'élever, en 2020, à 1 608 720€, en recul de 12,45% par rapport au voté 2019. Pour la neuvième année consécutive, la Dotation Globale de Fonctionnement est en diminution de 149 000 €, montant estimé au moment de la préparation budgétaire. L'article 747 "participations" baisse de 77 205 €, la ville reste en attente de notification de subvention.

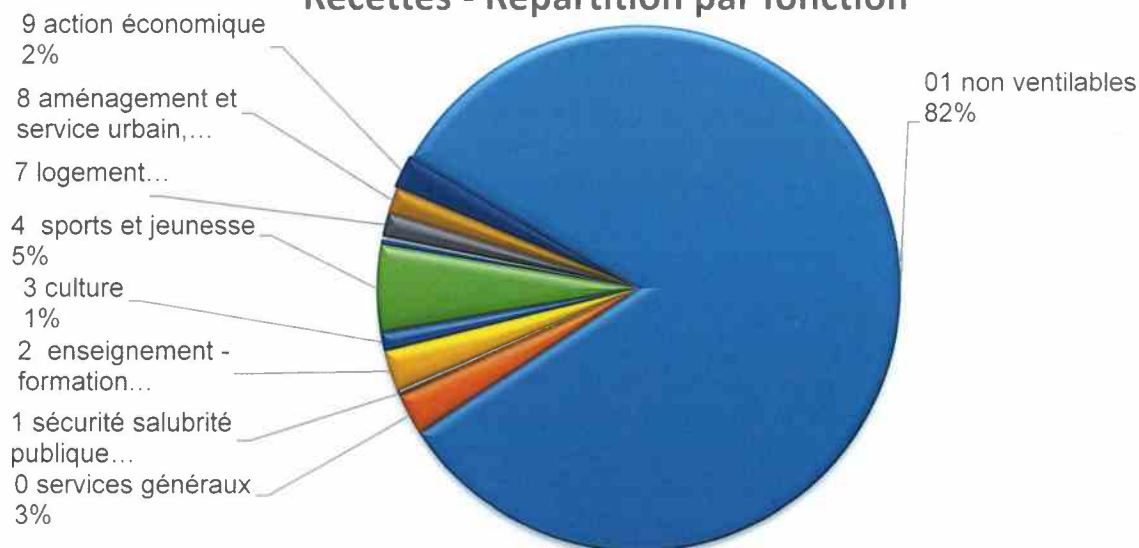
5. Les autres produits de gestion courante (75)

Il s'agit du produit de la location des diverses salles municipales et des logements.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



Recettes - Répartition par fonction



C. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement sera constitué, pour 1 254 026,75€ par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, déduit de l'amortissement obligatoire des immobilisations et des subventions (960 000€) soit 294 026,75€.

III.LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, d'un montant total de 9 474 197,64 €, comprend :

- les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement de l'exercice à hauteur de 8 077 749,85 € en dépenses et 9 089 904,06 en recettes
- les restes à réaliser de l'exercice précédent, à hauteur de 1 396 447,79 € en dépenses et 384 293,58 € en recettes.

A. LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

1. Par opération

Les prévisions budgétaires en investissement sont en adéquation avec les possibilités financières de la ville avec six programmes majeurs :

- La requalification des friches hôtelières et industrielles
- La revitalisation du centre bourg 2018-2023
- L'aménagement du quartier des collines
- La poursuite de la restructuration du Centre Technique Municipal
- La poursuite de la rénovation de la galerie thermale
- La poursuite de la mise aux normes des bâtiments recevant du public (agenda d'accessibilité programmée, ADAP)
- La 1^{ère} phase de « Vittel Ambitions Paris 2024 »

Les nouvelles dépenses réelles d'investissement affectées de 2020 s'élèvent à 5 166 992€. Les opérations les plus importantes concernent les équipements sportifs (op/102 CPO et op/117 stade et autres équipements sportifs), la rénovation du Centre Technique Municipal, les équipements touristiques et thermaux, le programme de voirie (op/110 aménagement urbain) et le centre bourg.

	Libellé	Voté 2019	Réalisé 2019	Reste à réaliser au 31/12/2019	Nouveaux crédits 2020		NOUVEAUX CREDITS 2020	Total 2020
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES		8 985 007,41	4 936 741,12	1 373 387,79	5 166 992,00	70 000,00	5 236 992,00	6 610 379,79
101	Gymnases	17 795,56	8 166,36	1 950,00	8 000,00		8 000,00	9 950,00
102	CPO	306 672,71	145 631,72	52 102,32	204 000,00		204 000,00	256 102,32
103	Ecole de musique	28 200,00	11 872,65	19 288,28	7 650,00		7 650,00	26 938,28
104	Centre d'hébergement	14 346,93	4 907,03	0,00	0,00		0,00	0,00
105	Bois & forêts	71 470,00	54 114,28	1 659,24	81 000,00		81 000,00	82 659,24
106	Cimetière	25 400,00	0,00	0,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
107	Equipements touristiques	985 536,00	101 136,00	25 001,35	815 000,00		815 000,00	840 001,35
1071	Etablissement Thermal	379 908,00	255 649,57	41 550,00	555 000,00		555 000,00	596 550,00
1072	Eclairage parc Thermal	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
108	Centre multi accueil	204 100,00	179 454,38	19 732,14	6 500,00		6 500,00	26 232,14
109	Cité administrative	479 412,33	292 596,73	62 182,37	176 980,00		176 980,00	239 162,37
110	Aménagements urbains	1 816 924,43	544 067,67	509 661,57	707 600,00	7 000,00	714 600,00	1 224 261,57
111	Informatisation des services	269 737,00	145 296,64	71 123,41	222 452,00		222 452,00	293 575,41
112	Alhambra	50 700,00	0,00	8 121,05	11 800,00	3 000,00	14 800,00	22 921,05
113	Mesures compensatoires	10 752,00	7 152,00	0,00	0,00		0,00	0,00

	Libellé	Voté 2019	Réalisé 2019	Reste à réaliser au 31/12/2019	Nouveaux crédits 2020		NOUVEAUX CREDITS 2020	Total 2020
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
115	Bibliothèque-Médiathèque	16 580,00	15 243,70	490,00	9 700,00		9 700,00	10 190,00
116	Affaires scolaires et périscolaires	155 437,25	109 315,03	1 682,08	81 740,00		81 740,00	83 422,08
117	Stade et autres équip. sportifs	243 451,77	90 611,77	12 020,53	534 300,00		534 300,00	546 320,53
118	Centre technique municipal	1 817 542,28	1 461 429,34	236 834,27	456 240,00	60 000,00	516 240,00	753 074,27
120	Affaires sociales	3 600,00	220,80	0,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
121	Immeubles productifs de revenus	165 419,07	89 627,76	6 023,90	66 800,00		66 800,00	72 823,90
122	Bâtiments socio-culturels	72 315,20	27 126,99	0,00	20 730,00		20 730,00	20 730,00
123	Edifices cultuels	12 000,00	72,00	0,00	0,00		0,00	0,00
125	Chauffage collectif	127 788,38	103 062,25	24 726,13	100 000,00		100 000,00	124 726,13
126	Galerie Thermale	1 278 213,25	1 134 367,98	68 869,24	100 000,00		100 000,00	168 869,24
1271	Extension centre équestre	500,00	355,00	0,00	191 500,00		191 500,00	191 500,00
128	Accessibilité	173 038,13	39 599,71	122 156,51	200 000,00		200 000,00	322 156,51
129	Centre bourg	258 167,12	115 663,76	88 213,40	530 000,00		530 000,00	618 213,40
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		3 681 008,86	1 732 425,95	23 060,00	892 682,85	1 948 075,00	2 840 757,85	2 863 817,85
10	Dotations	3 308,00	3 307,81	0,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
13	Amort. subventions reçues	134 500,00	132 657,00	0,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	565 500,00	562 548,06	0,00	650 000,00		650 000,00	650 000,00
19	Différences sur réalisations		28 352,86			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	270,00	4 560,00	0,00		0,00	4 560,00
204	Subventions d'équipement versées	537 340,22	5 290,22	18 500,00	9 782,85		9 782,85	28 282,85
21	Immobilisations corporelles	577 475,68	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
27	Immobilisations financières	1 032 818,00	1 000 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	200 000,00			200 000,00		200 000,00	200 000,00
001	Solde d'exécution reporté à fin n-1	624 066,96				1 808 075,00	1 808 075,00	1 808 075,00
TOTAL GÉNÉRAL		12 666 016,27	6 669 167,07	1 396 447,79	6 059 674,85	2 018 075,00	8 077 749,85	9 474 197,64

2. Hors opérations

a) Les emprunts et dettes (16)

Les dépenses financières sont constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette pour 650 000 €.

b) Les subventions d'équipement (204)

Les crédits ouverts à hauteur de 9 782,85 € sont destinés en partie au versement de la subvention d'équilibre pour l'immeuble 55 rue de Salomon.

c) Les immobilisations corporelles (21)

Les crédits ouverts à hauteur de 30 000€ permettront l'acquisition de divers terrains.

d) Les opérations pour compte de tiers (45)

Ils correspondent aux travaux de mise en lumière du parc thermal, à hauteur de 200 000 €.

B. LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes, qui sont essentiellement composées de dotations, de subventions, sont estimées, hors restes à réaliser de l'exercice précédent, à 6 835 877,31€.

	Voté 2019	Réalisé 2019	Reste à réaliser au 31/12/2019	Nouveaux crédits 2020		TOTAL NOUVEAUX CREDITS 2020	Total 2020
				Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES	913 507,39	483 887,65	380 850,21	455 972,84	0,00	455 972,84	836 823,05
102 CPO	0,00	0,00	0,00	121 500,00		121 500,00	121 500,00
107 Equipements touristiques	19 800,00	1 580,00	18 220,00	37 500,00		37 500,00	55 720,00
1071 Etablissement Thermal	102 901,00	5 415,80	48 742,20	0,00		0,00	48 742,20
108 Centre multi accueil	35 234,00	60 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109 Cité administrative	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110 Aménagements urbains	177 800,00	90 084,09	87 715,91	60 633,09		60 633,09	148 349,00
112 Alhambra				5 175,00		5 175,00	5 175,00
116 Affaires scolaires et périscolaires	16 169,99	10 896,00	0,00	36 851,00		36 851,00	36 851,00
117 Stade et autres équipements sportifs				123 000,00		123 000,00	123 000,00
118 Centre technique municipal	52 040,00	0,00	22 040,00	0,00		0,00	22 040,00
126 Galerie Thermale	476 611,40	295 545,00	181 066,40	29 367,00		29 367,00	210 433,40
128 Accessibilité		10 247,46		23 910,75		23 910,75	23 910,75
129 Centre bourg	32 951,00	9 885,30	23 065,70	18 036,00		18 036,00	41 101,70
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	11 752 508,88	5 001 271,38	3 443,37	6 379 904,47	2 254 026,75	0,00	8 637 374,59
024 Produits des cessions	700 000,00			601 500,00			601 500,00
10 Dotations	490 000,00	465 426,57	0,00	370 000,00		0,00	370 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	2 663 087,32	51 940,63	3 443,37	2 388 175,26		0,00	2 391 618,63
19 Différences sur réalisations		108 014,35					0,00
21 Immobilisations corporelles	547 475,68	278 188,15					0,00
28 Amortissements	900 000,00	890 283,70			1 000 000,00		1 000 000,00
29 Dépréciations							0,00
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00			200 000,00			200 000,00
1068 Affectat° résultat fonctionnement n-1	3 207 417,98	3 207 417,98		2 820 229,21			2 820 229,21
021 Viri de la sect° de fonctionnement	3 044 527,90				1 254 026,75		1 254 026,75
TOTAL GÉNÉRAL	12 666 016,27	5 485 159,03	384 293,58	6 835 877,31	2 254 026,75	455 972,84	9 474 197,64

1. Les subventions d'équipement

Suite aux notifications récentes, la ville percevra au minimum 836 823,05 € de subventions en 2020. Cette proposition d'ouverture de crédits reste particulièrement prudente. La collectivité a en effet fait le choix, comme pour les exercices précédents, de n'inscrire dans son budget que les subventions déjà notifiées par les cofinanceurs.

2. Les dotations (10)

La ville devrait profiter un reversement de TVA de 370 000 € en 2020, calculé sur les dépenses 2018.

La collectivité bénéficiera également de l'affectation de son excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice 2019 pour financer ses investissements et son désendettement soit 2 820 229,21 €

3. L'emprunt

L'emprunt de 2 388 175,26 € inscrit au budget primitif 2020 se répartit à raison de 1 250 000 € pour l'acquisition de bâtiments et les études des équipements thermaux, 410 000 € pour la mise aux normes des installations sportives, 530 000 € pour la revitalisation du centre bourg et 180 000 € pour la création d'une carrière au centre équestre.

Le Conseil Municipal à la majorité, approuve, chapitre par chapitre, le budget général 2020.
Un contre : Monsieur Bernard NOVIANT.

BUDGETS ANNEXES

A. BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe de l'eau présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2019 (BP+DM)	2020	2019 (BP+DM)	2020
EXPLOITATION	490 436,60	589 127,00	200 700,00	200 700,00
Résultat reporté			289 736,60	388 427,00
INVESTISSEMENT	810 083,08	888 682,36	810 083,08	529 727,00
Restes à réaliser		14 667,15		0,00
Résultat reporté				373 622,51

Les dépenses sont constituées, pour l'essentiel, par :

- la charge de la dette (chapitres 66 et 16) soit 19 600€ dont 11 200 € en section d'exploitation et 8 400 € en section d'investissement.
- Les travaux à réaliser sur le réseau d'eau, en accompagnement du programme de réfection des voiries, pour le remplacement des branchements en plomb et la réfection des forages.

Les recettes proviennent de la part communale sur le prix de l'eau soit un montant de 200 000 € et par les excédents reportés, tant en exploitation qu'en investissement.

Le Conseil Municipal à la majorité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe de l'eau pour l'exercice 2020.

Un contre : Monsieur Bernard NOVIANT.

B. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget annexe de l'assainissement présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2019 (BP+DM)	2020	2019 (BP+DM)	2020
EXPLOITATION	401 035,89	321 409,91	179 350,00	129 350,00
Résultat reporté			221 685,89	192 059,91
INVESTISSEMENT	795 806,52	746 999,46	795 806,52	286 909,91
Restes à réaliser		2 795,00		
Résultat reporté				462 884,55

Les dépenses sont constituées, pour l'essentiel, par :

- la charge de la dette (chapitres 66 et 16) soit 46 200 € dont 18 300 € en section d'exploitation et 27 900 € en section d'investissement.
- Les travaux à réaliser sur le réseau d'assainissement, en accompagnement du programme de réfection des voiries.

Les recettes proviennent de la part communale sur le prix de la redevance d'assainissement soit un montant de 120 000 € et par les excédents reportés, tant en exploitation qu'en investissement.

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2020.

Un contre : Monsieur Bernard NOVIANT.

C. BUDGET ANNEXE QUARTIER DES COLLINES

Le budget annexe du quartier des collines présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2019 (BP+DM)	2020	2019 (BP+DM)	2020
FONCTIONNEMENT	3 571 802,34	3 127 424,72	3 571 802,34	3 432 157,20
INVESTISSEMENT	2 205 313,34	2 185 222,26	2 205 313,34	2 185 222,26

Il est rappelé que ce budget annexe est un budget de stock.

En dépenses, les crédits proposés concernent les travaux d'aménagement de la troisième tranche du quartier.

En recettes, seules les ventes réellement réalisées seront enregistrées. Néanmoins, la valeur des terrains est comptabilisée en recettes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe du quartier des collines pour l'exercice 2020.

A Vittel, le 25 février 2020

Le Maire,



Franck PERRY.